

CFC EMPLOYÉ-E DE COMMERCE

ENGAGEZ UN-E APPRENTI-E STAGIAIRE DE 3^e ANNÉE

Les apprenti-e-s CFC Employé-e-s de Commerce ont effectué pendant leurs 2 premières années tous les cours de la filière.

Pour valider leurs cursus, ils doivent, en 3^e année, effectuer un stage en entreprise. Il s'étend sur une année complète et est rémunéré au minimum CHF 1'480.- (GE) ou CHF 1'200.- (VD) par mois.

En parallèle, l'étudiant suit des cours interentreprises (6 jours sur l'année) qui préparent aux examens de pratique professionnelle.

UN MODÈLE THÉORIQUE ET PRATIQUE

Les stagiaires possèdent toutes les notions théoriques, nécessaires et utiles, d'un employé de commerce diplômé. Lors de la deuxième année, ils sont formés à la pratique professionnelle. Ils sont à même de remplir des tâches comme :

- Assurer l'accueil des clients
- Gérer la réception téléphonique
- Réceptionner, trier et distribuer le courrier
- Prendre en charge les envois postaux
- Contrôler, classer et archiver les différents documents
- Rédiger des dossiers, des rapports, des procès-verbaux, de la correspondance
- Répondre au courrier (demande d'informations, appel d'offres, commandes, etc.)
- Saisir les factures, passer les montants et tenir à jour la comptabilité
- Vérifier les paiements à l'aide des pièces comptables et des logiciels de gestion
- Envoyer les rappels de paiement (et des procédures de poursuite)
- ...et bien d'autres !

VOS AVANTAGES

- Stagiaires immédiatement opérationnels
- Bases théoriques acquises
- 100 % en entreprise
- Durée fixe : 12 mois (début entre juillet/août)
- Excellent rapport rémunération/employabilité



ACADÉMIE
DE LANGUES ET
DE COMMERCE

Rue de Lausanne 37A | 1201 Genève
022 731 77 56 | info@academy-geneva.ch
www.academy-geneva.ch

Contactez-nous
pour engager un
de nos stagiaires

022 731 77 56

Certification



Membre de



FÉDÉRATION SUISSE
DES ÉCOLES PRIVÉES